

Libre-échange : Le Maroc vent debout après une décision de l'UE

Le Maroc est vent debout contre une décision de Bruxelles modifiant les conditions d'accès des fruits et légumes extra-communautaires au marché européen. Une mesure qui pourrait sérieusement nuire au secteur agricole du royaume, ont affirmé mardi des responsables.

Les ministres de l'Agriculture des 28 ont avalisé lundi 14 avril un paquet de onze « actes délégués » parmi lesquels figure une mesure de restriction des méthodes de dédouanement de produits extra-communautaires. Elle doit entrer en vigueur le 1^{er} octobre et pourrait entraîner un renchérissement des fruits et légumes – marocains, entre autres – sur le marché européen.

Face à cette perspective, le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a convoqué jeudi l'ambassadeur de l'UE au Maroc, Rupert Joy, pour lui signifier « la profonde préoccupation » du royaume. A leur tour, des professionnels du secteur ont manifesté mardi devant la délégation de l'UE à Rabat, selon l'agence officielle MAP. « Quelques centaines » d'agriculteurs, d'après les organisateurs, étaient présents afin de dénoncer un « protectionnisme aveugle ».

« La mesure vise à “tuer” les produits marocains », a déclaré à l'AFP le président de la Fédération interprofessionnelle de production et d'exportation des fruits et légumes (FIFEL), Houcine Aderdour. Notant que le royaume était de loin le principal partenaire concerné, il a estimé que **la mesure pourrait à terme réduire « de moitié » les exportations de fruits et légumes marocains sur le marché européen.**

Dans un communiqué, l'ambassadeur de l'UE a de son côté fait valoir que la décision répondait à un souci de transparence d'un système « source de critiques récurrentes », et relevé qu'elle s'appliquerait « uniformément à tous les fruits et légumes importés dans l'UE, de tous les pays du monde ».

« La Commission européenne est sensible aux préoccupations » marocaines, a ajouté M. Joy. Un responsable agricole de la CE, Jerzy Plewa, est attendu prochainement au Maroc et la question pourrait être abordée le 23 avril en marge du Salon international de l'agriculture de Meknès.

Seul pays à disposer depuis 2008 d'un statut avancé – prévu pour les pays du « voisinage » européen qui n'ont pas vocation à adhérer à court terme à l'Union –, le Maroc est très étroitement lié économiquement à l'UE et négocie actuellement un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) avec Bruxelles, pour lequel un quatrième round de pourparlers vient de s'achever.

En 2013, les exportations agricoles vers l'UE ont atteint plus de 1,2 milliard d'euros, en premier lieu des tomates (22 %) et des haricots (13,2 %). Au Maroc, l'agriculture est le premier contributeur du PIB, à hauteur de 15 à 20 %.

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/> 16/04/ 2014